



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



EPAURIF

paris santé campus

Webinaire
Les enjeux environnementaux et les
retombées socioéconomiques
19/10/2021

#unleash innovation



Aurélie PICQUE

Modératrice



**parisante
campus**

Déroulé du webinaire

19 octobre 2021

INTRODUCTION

LE PROGRAMME PARISANTE CAMPUS

**LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU
PROGRAMME**

**LA DEMARCHE D'EVALUATION
SOCIOECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

TEMPS D'ECHANGE AVEC LE PUBLIC

CONCLUSION

Brigitte FARGEVIEILLE

Garante de la concertation



**parisanté
campus**



Projet de PariSanté Campus

**Concertation préalable du
20 sept au 13 nov 2021**

Anne Berriat
Nathalie Durand
Brigitte Fargevieille
GARANTES

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITE

*Habiletée à prendre des
décisions en son nom
propre*



Created by dDara
from Noun Project

ADMINISTRATIVE

Institution publique



Created by Gloria Maggioni
from Noun Project

INDEPENDANTE

*Ne dépend ni des
responsables des
projets, ni du pouvoir
politique*



Created by Nithinan Tatah
from Noun Project

Les interventions de la CNDP

La Commission Nationale du Débat Public défend un droit :

« Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

Débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser, Débattre de ses alternatives

A quelles conditions ?

Débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

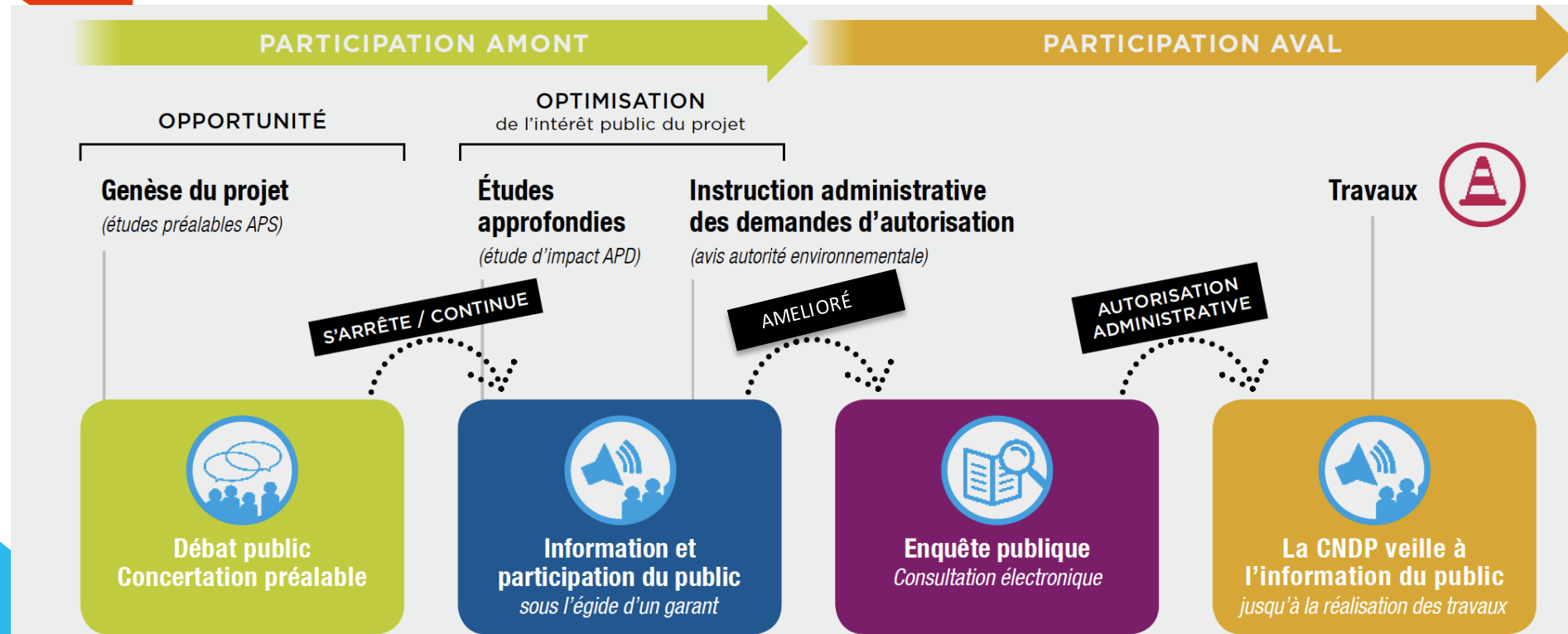
Comment ?

Permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Concernant le projet PariSanté Campus :

De la naissance du projet à sa mise en œuvre



Le rôle des garantes

Les 3 garantes ne prennent pas partie sur le fond du projet.

Elles sont chargées de garantir :

- Les **modalités de participation du public** (par exemple : calendrier permettant la participation la plus large et continue du public, rencontres publiques, outils de participation, etc.).
- La **qualité, l'intelligibilité et la sincérité des informations** diffusées ; dans ce cadre, il peut notamment être demandé à la CNDP des expertises complémentaires indépendantes.
- Le **contenu et la qualité des outils d'information et de communication**.
- Les **caractéristiques et la pertinence des outils d'expression du public**.
- La **possibilité pour le public** de poser des questions, faire part de ses observations, points de vigilance.
- Le **respect des principes et valeurs d'une démarche de concertation du public**.

Le rôle des garantes

Le rôle des garantes pendant la concertation préalable :

- **s'inscrit dans un continuum (concertation préalable et poste concertation)**, il ne s'arrête pas à la clôture de la concertation préalable, la loi prévoit que la CNDP veille à l'information du public jusqu'à l'enquête publique si le projet voit le jour.
- **Elles veillent à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.**
- si nécessaire, réalisent et publient des rapports intermédiaires, rendus publics
- **Elles rédigent un rapport final**, rendu public, 1 mois après la concertation.

Les 6 principes de la CNDP portés par les garantes



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

MERCI

Anne Berriat
Nathalie Durand
Brigitte Fargevieille
GARANTES
**parisantecampus@garant-
cndp.fr**

LA CNDP

Représentants du porteur des projets

Porte-parole

MESRI

- **Vincent MOTYKA**, Directeur Service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche

PariSanté Campus

- **Pr Antoine TESNIERE**, Directeur Général

Bureaux d'étude

- **Manon CAPITAN**, EPPC
- **Damien BESCHERON, Louis GUILLET, Judith LEFEBVRE DU PREY, Julie DE BRUX**, Citizing



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PROGRAMME PARISANTÉ CAMPUS



**parisanté
campus**

La maîtrise d'ouvrage

Programme PariSanté Campus

MESRI*, MAÎTRE D'OUVRAGE DU PROGRAMME

Porte le projet en lien avec le Ministère des Solidarités et de la Santé
et signe le contrat de concession du site

PARISANTÉ CAMPUS

Définit le contenu scientifique du
programme (recherche, innovation) et
anime les activités scientifiques
du futur campus

EPAURIF**

Assure la maîtrise d'ouvrage déléguée
du programme, sur les aspects
immobiliers et programmation
Met en œuvre le volet concertation
préalable

* Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

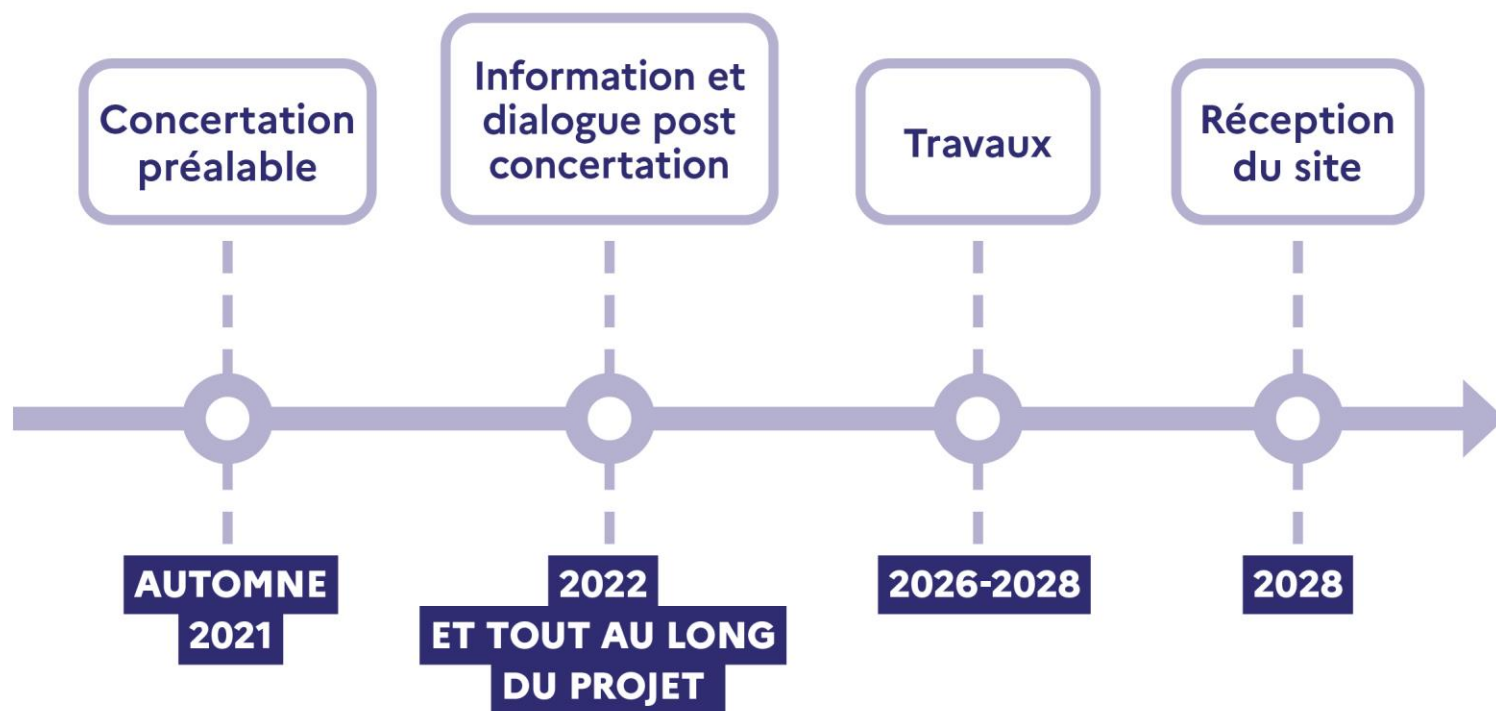
** Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France

Le **GIS PariSanté Campus** est
un **groupement d'intérêt
scientifique** qui a vocation à
définir le contenu
scientifique du programme
et à animer les activités
scientifiques du futur
campus.



La mise en œuvre

Le calendrier prévisionnel



Le coût global estimatif :

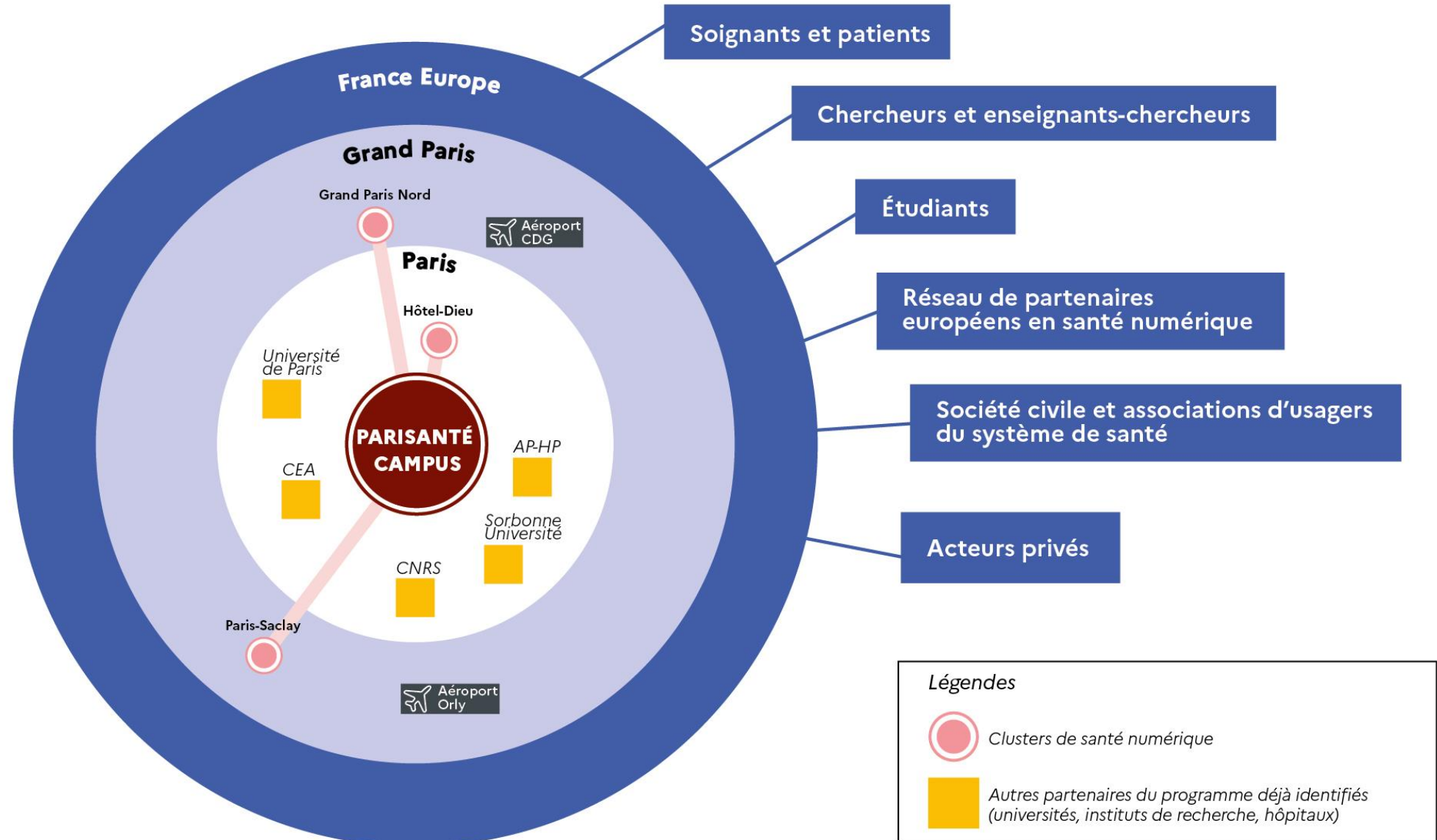
360 millions d'euros

Le financement :

Contrat de concession

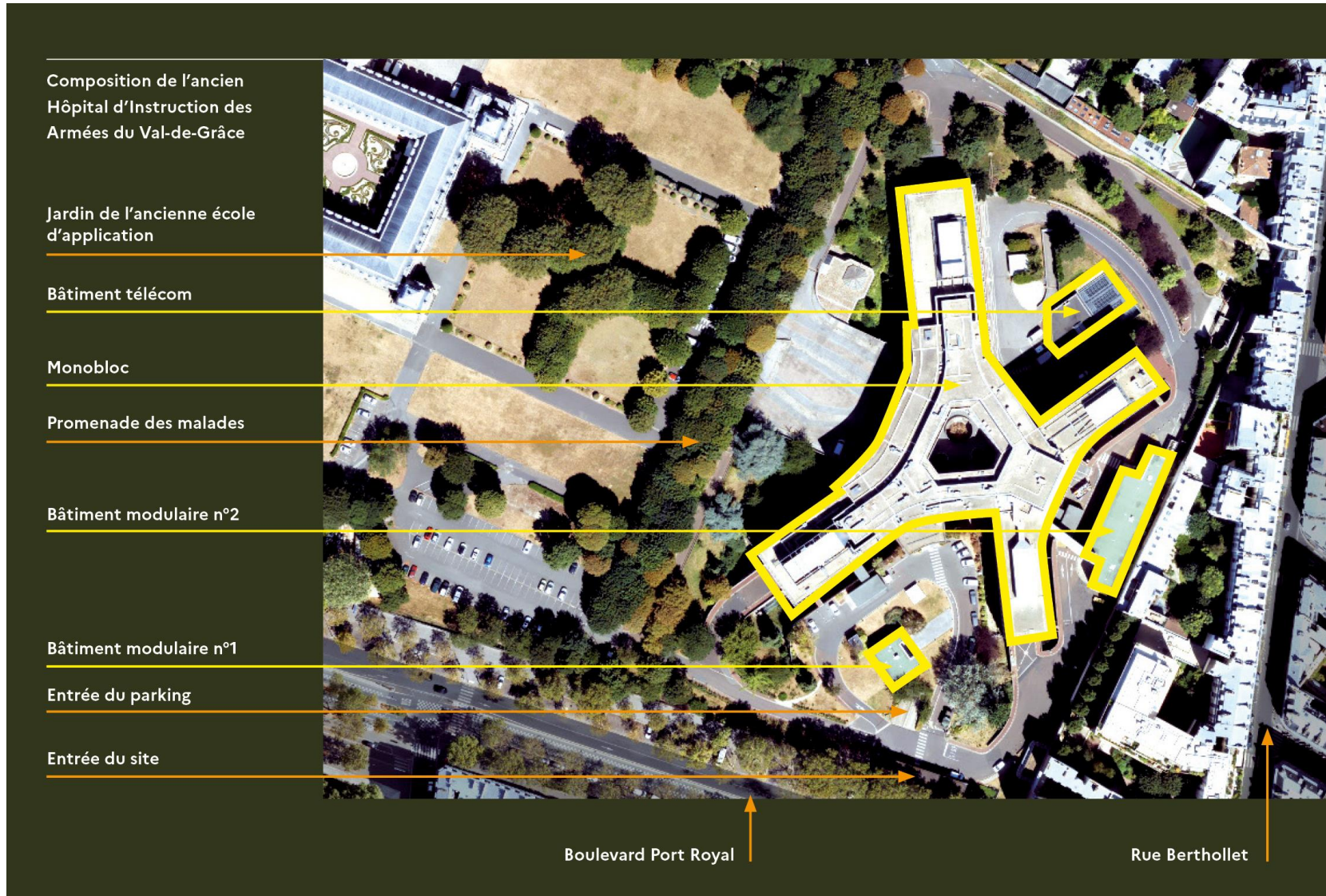
Développer le numérique pour la santé

Un domaine au cœur des politiques publiques



Transformer le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce

Un lieu emblématique pour un centre de recherche de niveau international



Le programme
PariSanté Campus
ambitionne d'être un
**symbole de
l'innovation pour la
santé, dans le
domaine numérique.**

Une synergie d'acteurs publics et privés

Pour accélérer la recherche dans le numérique pour la santé

Légende

- H** Centres hospitaliers
- R** Laboratoires / centre de recherche
- I** Incubation
- E** Universités & Enseignement

-  Porteurs du programme
-  Membres affiliés



Échanges avec le public

- **Levez la main :**
 - Cliquez sur «participants» ou sur «réactions» en bas, dans la barre d'outils.
 - La liste des participants va apparaître sur la droite de l'écran.
 - En bas de cette liste vous pourrez cliquer sur «lever la main».
- **Lorsque l'animateur vous donne la parole, elle autorise l'activation de votre micro. Veillez à ce que votre micro soit activé.**
- **Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.**
- **Lorsque vous avez terminé votre intervention, veillez à couper votre micro.**



Webinar urbain Projet PariSanté Campus

Ancien hôpital d'instruction des Armées du Val de Grâce

19 octobre 2021

Orientations développement durable

Par Manon Capitan



ALTERNET
INGÉNIERIE DU BÂTIMENT



GECIBA
Structures & Bâtiment



EPPC en quelques lignes

Société **indépendante** de conseil en stratégie et montage opérationnel de projets immobiliers créée en 2011 par E. de Montauzon.

EPPC accompagne depuis début 2021 l'EPAURIF pour le projet **PariSanté Campus** en réalisant la programmation et l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la restructuration et de l'extension de l'ancien hôpital d'instruction des Armées du Val de Grâce.

Missions EPPC :

- Analyse architecturale, technique et environnementale du site
- Evaluation des besoins et définition des ambitions
- Faisabilité du projet, base programmatique intangible et variables opérationnelles
- Elaboration du pré-programme et chiffrage du projet : cadrage urbain, principes de distribution fonctionnelle des espaces, principes de performance environnementale, pilotages et coordination, équilibre économique, planches graphiques

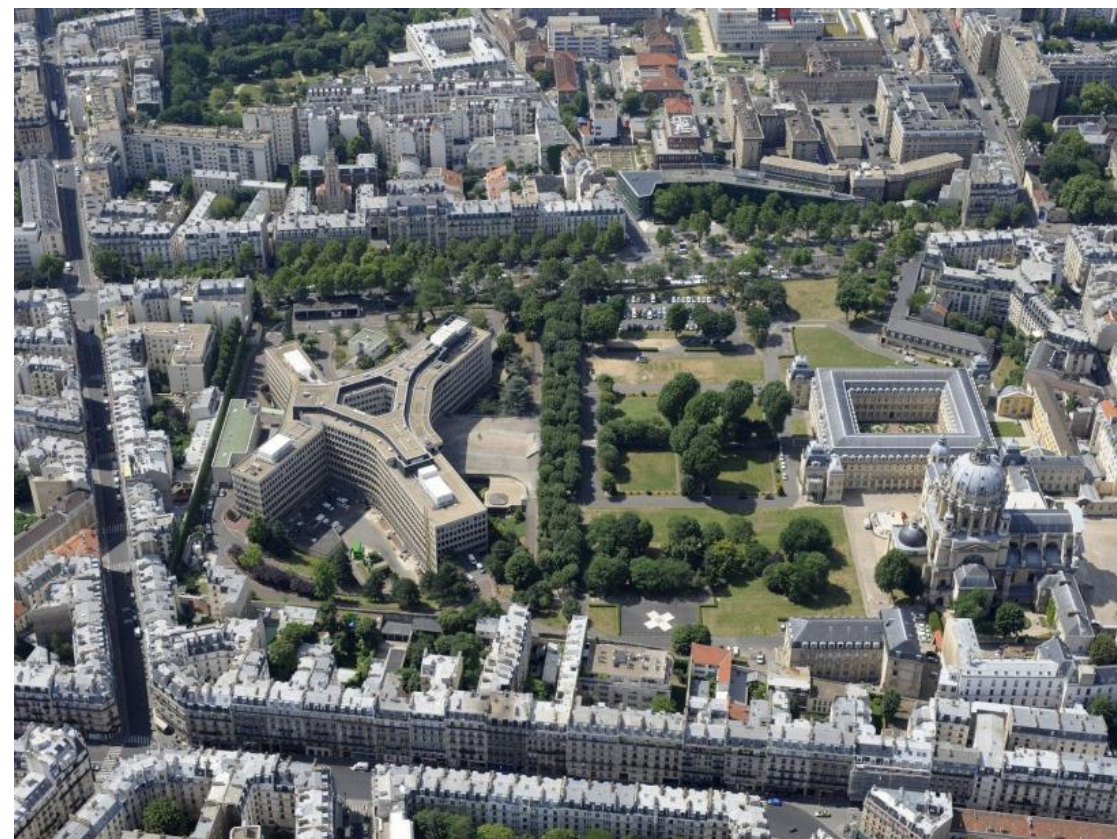
En partenariat avec l'agence AVEC, Alternet, Geciba, Axhoma , Qualiconsult et Frati Facility Engineering, EODD, Transitec



Contexte

Le secteur du bâtiment en chiffres :

- **Second secteur** le plus émetteur de carbone en France si l'on considère uniquement l'énergie
- **Un tiers des émissions nationales** si l'on considère également les émissions sur le cycle de vie des produits de construction et équipements
- **45 % de l'énergie finale** consommée annuellement
- 50% de l'énergie consommée par le secteur tertiaire est d'origine fossile



Source : AFP / B.Horvat

Sommaire

- I. Réglementation applicable
- II. Démarche environnementale globale
- III. Diagnostic environnemental de l'ancien HIA du Val de Grâce

I. Réglementation applicable

I. Réglementation applicable

Des ambitions à plusieurs échelles

Taxonomie européenne :



Des objectifs concrets :

- **Bâtiment rénové** : réduction des consommations énergétiques de 30%
- **Extensions neuves** : dépasser la réglementation nationale de 10%

Réglementation nationale :

RE 2020 (extensions) et décret tertiaire (rénovation) :

- Concevoir et réaliser une enveloppe de bâtiment à **très haute performance énergétique**
- Réduire le recours aux énergies fossiles et **produire des énergies renouvelables**
- Réduire les consommations énergétiques
- Réduire l'impact des canicules pour les occupants
- Limiter les émissions de Gaz à Effets de Serre du projet

Loi économie circulaire :

- Recours aux matériaux de réemploi
- Valorisation des déchets de chantier

Loi climat et résilience

Réglementation et démarches locales :

Plan Climat Energie Territorial de la ville de Paris

- Réduction de la consommation énergétique des bâtiments
- Approvisionnement en énergies renouvelables

Guide d'application des dispositions environnementales du PLU de la Ville de Paris

- Végétalisation des espaces libres
- 2023 : PLU bioclimatique

Référentiel de la Direction de l'Immobilier de l'Etat

II. Démarche environnementale globale

II. Démarche environnementale globale

Agir sur tous les leviers de la qualité environnementale, énergétique et digitale du bâtiment

BASE

Générale :

Taxonomie européenne
PLU de la Ville de Paris
PCET Ville de Paris
Référentiel DIE

Réglementation neuf :

RE 2020

Si application de la taxonomie
européenne, pour l'énergie : RE
2020 – 10%

Réglementation réhabilitation :

Décret tertiaire et RT globale :
équivalent à la RT 2012 actuelle

PERFORMANCE

Aborder de manière holistique l'ensemble des thématiques

Labels performance environnementale et énergétique

Label français : HQE Bâtiment Durable

Label international : LEED ou BREEAM

Label relatif à la qualité de vie au travail et au bien-être

WELL Building Standard

Label relatif au digital et à la connectivité

Wiredscore



II. Démarche environnementale globale

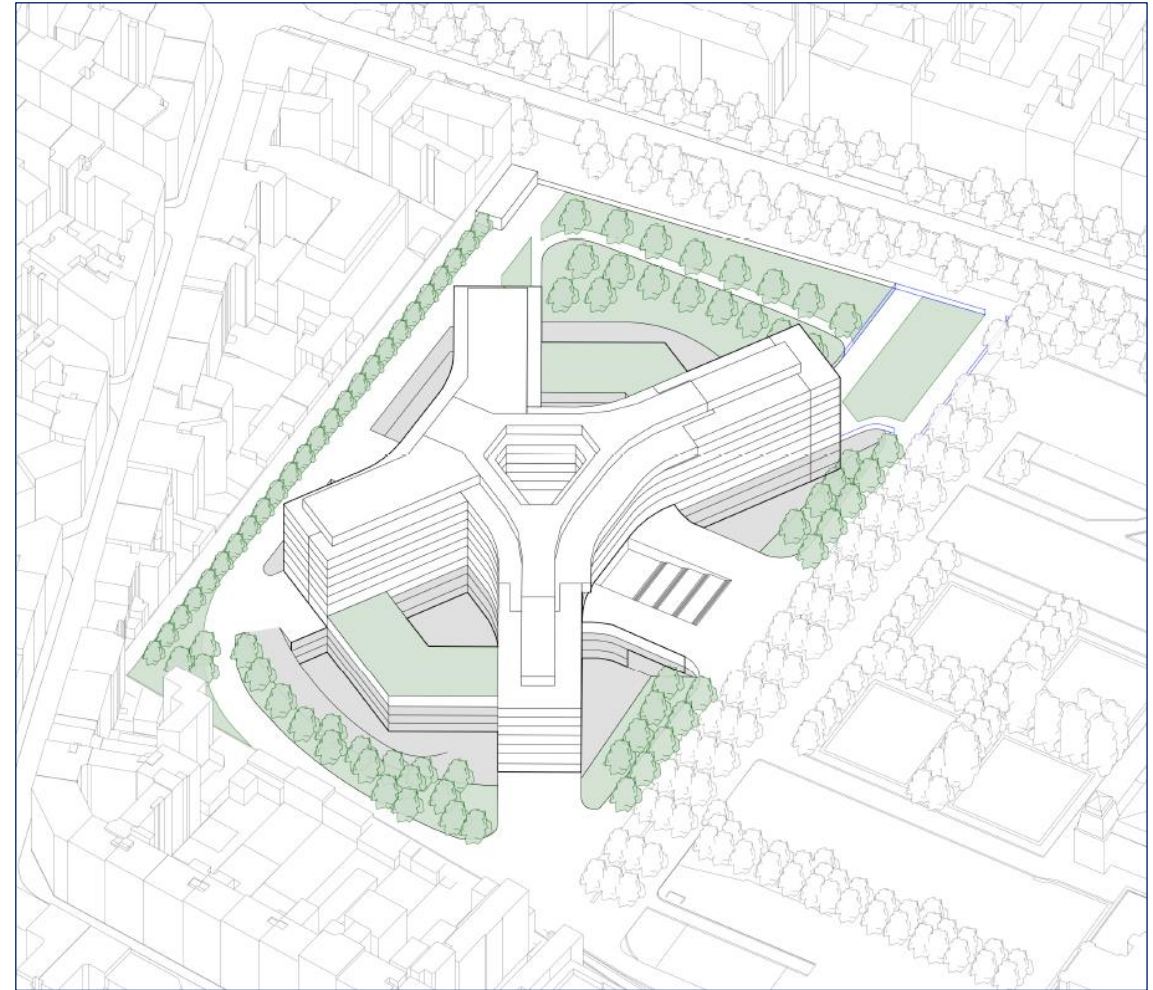
Agir sur tous les leviers de la qualité environnementale, énergétique et digitale du bâtiment

Aménagement durable du site :

- Maîtrise des nuisances de chantier
- Valorisation de la biodiversité
- Favoriser l'accessibilité aux modes doux
- Gestion des eaux pluviales à la parcelle

Concevoir un bâtiment à très haute performance :

- Enveloppe bioclimatique
- Approvisionnement énergies renouvelables
- Réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre
- Matériaux durables, biosourcés, recours au réemploi
- Traitements acoustiques



Source : Agence AVEC

II. Démarche environnementale globale

Charte de chantier à faibles nuisances

La charte de chantier à faibles nuisances est encadrée par :

- Le Plan Climat de Paris,
- Les différents labels environnementaux.

Objectifs :

- Limiter les nuisances causées aux riverains,
- Limiter les risques sur la santé des ouvriers,
- Limiter les pollutions de proximité lors du chantier,
- Limiter les quantités de déchets de chantier mis en décharge.

Quelques actions concrètes pendant le chantier :

- Tri et valorisation des déchets de chantier
- Protection des arbres de hautes tiges
- Maîtrise de la dispersion des poussières
- Traitement des abords de chantier

Informations auprès des riverains :

- Informations et communications via différentes actions : réunions de quartier, bulletin d'informations adressé aux syndic pour affichage,
- Information permanente : affichages en entrée de site, site internet, éventuel numéro vert,
- Démarche de gestion des plaintes.

III. Diagnostic environnemental de l'ancien HIA du Val de Grâce

III. Diagnostic environnemental de l'ancien HIA du Val de Grâce

Diagnostic thermique de l'enveloppe

Audit énergétique mené en juillet et août 2021

Objectif : déterminer le niveau thermique de l'enveloppe du bâtiment et identifier les actions pour atteindre un niveau de performance conforme à la réglementation

Méthodologie :

Le bureau d'étude a évalué :

- La composition des parois opaques (isolation, ponts thermiques, déperditions...),
- La composition des parois vitrées (qualité des menuiseries, étanchéité...),
- Les consommations énergétiques du bâtiment.

Conclusions :

- Performances thermiques très faibles de toutes les parois opaques, non isolées,
- Performances thermiques mauvaises des menuiseries extérieures,
- Nombreux ponts thermiques,
- Volets roulants en majorité obsolètes.

L'indice de perméabilité à l'air permet de traduire la performance de l'enveloppe :

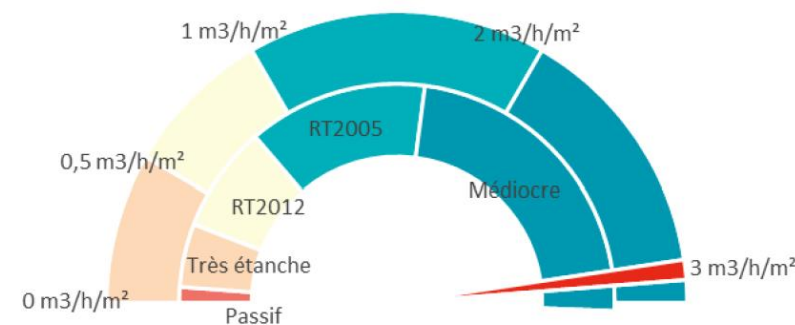


Figure 36 : Indicateur de perméabilité à l'air

Perspectives pour rénover le bâtiment :

- Mener une rénovation globale et performante,
- Isoler les façades, le patio, la toiture terrasse,
- Rendre le bâtiment perméable à l'air,
- Remplacer les menuiseries,
- Traiter les ponts thermiques.

III. Diagnostic environnemental de l'ancien HIA du Val de Grâce

Diagnostic acoustique et étude d'impact prévisionnel

Les mesures acoustiques ont été réalisées en septembre 2021.

Objectif : déterminer la performance acoustique du bâtiment en vue de définir les améliorations nécessaires

Méthodologie :

Le bureau d'étude a réalisé et analysé les mesures suivantes :

- Diagnostic intérieur au bâtiment,
- Niveaux de bruit résiduels,
- Impact sonore prévisionnel.

Conclusions :

- La qualité acoustique interne du bâtiment est satisfaisante,
- L'isolement vis-à-vis de l'extérieur est faible,
- Le site est jugé calme malgré la présence du Boulevard du Port Royal au sud.

Perspectives pour rénover le site :

- Les travaux de façade permettront de traiter l'isolement,
- Les nouveaux équipements techniques devront répondre aux standards les plus élevés et les horaires de fonctionnement seront adaptés afin de maintenir des niveaux résiduels bas,
- Un acousticien sera nommé dans l'équipe de conception afin de dimensionner les traitements acoustiques.



Illustration d'une mesure en façade Est

III. Diagnostic environnemental de l'ancien HIA du Val de Grâce

Evaluation de la qualité de l'air atmosphérique

Les prélèvements d'air ont été réalisés en août 2021.

Objectif : évaluer la qualité de l'air atmosphérique à l'échelle du site conformément à l'article L122-1 du Code de l'Environnement

Méthodologie :

Le bureau d'étude a réalisé :

- Une étude documentaire approfondie,
- Des prélèvements sur site pendant plusieurs jours de différents marqueurs de la qualité de l'air,
- Des analyses en laboratoire,
- Une comparaison aux objectifs réglementaire.

Conclusions :

- Concentration en dioxyde d'azote et particules fines PM 10 (liées au trafic routier) plus faibles qu'en moyenne annuelle,
- Concentrations en benzène faibles et homogènes,
- Concentrations en ozone modérées et homogènes,
- La qualité de l'air est satisfaisante.

Perspectives pour rénover le site :

- Réduction et gestion de la circulation sur le site,
- Ces résultats seront pris en compte lors du dimensionnement du système de renouvellement d'air,
- Des mesures pourront être menées à réception des travaux,
- Une attention particulière sera portée au projet pour ne pas dégrader ces niveaux.



Illustration d'une mesure en toiture

III. Diagnostic environnemental de l'ancien HIA du Val de Grâce

Diagnostic faune/flore

Diagnostic faune-flore réalisé en août 2021

Objectif : déterminer le potentiel écologique actuel de l'ensemble du site

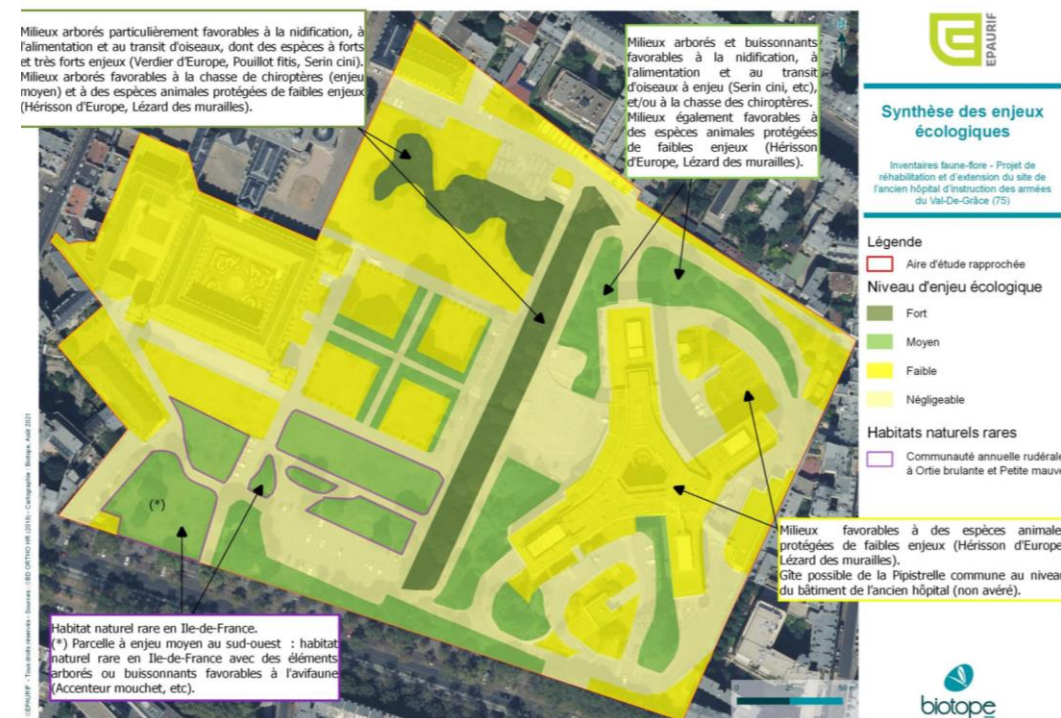
Méthodologie :

Le bureau d'études a réalisé :

- Une appréciation des **potentialités** d'accueil du site
- Une identification des aspects **réglementaires** liés aux milieux naturels
- Une **caractérisation des enjeux** écologiques à prendre en compte à la réalisation
- Une évaluation du rôle des **éléments de paysages** et le fonctionnement écologique local

Synthèse des enjeux sur le périmètre du projet PariSanté Campus :

- Milieux arborés favorables à la nidification, à l'alimentation et aux transits d'oiseaux à enjeux et/ou à la chasse des chiroptères
- Sur l'emprise des bâtiments, des milieux favorables à des espèces animales protégées de faibles enjeux (Hérisson d'Europe, Lézards de murailles)



Perspectives :

- Accompagnement par un.e écologue durant la conception et la réalisation du projet
- Elaboration d'un plan pour la biodiversité et de mesures visant à améliorer l'attractivité du site pour la biodiversité (création de gîtes pour les espèces)
- Déploiement d'actions à l'échelle du bâtiment et des espaces verts et reconnexion des usagers à la nature

III. Diagnostic environnemental de l'ancien HIA du Val de Grâce

Diagnostic phytosanitaire

Le diagnostic phytosanitaire a été réalisé en juin 2021.

Objectif : établir un bilan de santé des arbres et le bilan sanitaire adapté

Méthodologie :

L'expert forestier établit le recensement du patrimoine, la description morphologique et le diagnostic phytosanitaire (visuel et approfondi au résistographe).

Conclusions :

- 141 arbres ont été recensés sur le site et 30 essences différentes ont été identifiées : *le Prunier de Pissard, le Thuya, le Pin noir, l'Erable Sycomore, le Cyprès, le Marronnier, le Cerisier...*
- Le patrimoine arboré est sain dans sa très grande majorité,
- 6 sujets sont en fin de vie (mort ou régressif) et devront être retirés à court terme (2 bouleaux, 1 érable, 2 thuyas et 1 Févier d'Amérique)
- Un suivi devra être réalisé sur 9 sujets à court terme (infections par des champignons sur le système racinaire, pourriture blanche *Phellin des fruitiers* sur les branches de certains pruniers)
- Tous les autres sujets ont une durée de vie estimée supérieure à 10 ans.

Le rapport préconise des actions pendant le chantier :

- Mise en place d'une barrière inamovible protégeant le tronc et le plateau racinaire
- Interdiction de versement au niveau de l'arbre
- Protections des racines mises à nu
- En cas de blessure racinaire, traiter très rapidement la racine

L'ensemble de ces exigences sera intégré aux cahiers des charges des entreprises.



Bouleau en fin de vie sur le site

III. Diagnostic environnemental de l'ancien HIA du Val de Grâce

Diagnostic en cours de réalisation

Plusieurs diagnostics sont en cours de réalisation sur le site :

Diagnostic amiante avant travaux :

- Ce diagnostic est obligatoire pour tous les bâtiments construits avant 1997.
- Compte-tenu des années de construction (70) il est très probables que certains éléments du bâti contiennent de l'amiante : conduits en fibro-ciment, revêtements de sols, colles intérieures.
- Les travaux de désamiantage sont des travaux lourds qui nécessite de confiner les zones à traiter avant le démantèlement.
- Des contrôles sont effectués afin de vérifier l'élimination totale de l'amiante.
- Les déchets sont ensuite acheminés vers un centre de traitement spécialisé

Aller plus loin :

- L'amiante est classée cancérigène du groupe 1, cancérigène certain,
- Ce sont les fibres d'amiante qui sont responsables des cancers broncho-pulmonaire, de la pleùve et du larynx entre autres,
- L'amiante a été interdite en 1997.

Diagnostic radiologique : compte tenu des activités de médecine nucléaire de l'ancien hôpital du Val de Grâce, un diagnostic sur la recherche d'éventuelles traces de Radium et ses descendants radioactifs est en cours de réalisation.

Diagnostic ressources : la construction étant responsable de 72% des déchets, le réemploi des matériaux de déconstruction est une solution pour réduire la quantité de déchets. Le diagnostic ressources étudie la réemployabilité des matériaux selon des critères techniques, temporel et économique.

Merci de votre attention

Échanges avec le public

- **Levez la main :**
 - Cliquez sur «participants» ou sur «réactions» en bas, dans la barre d'outils.
 - La liste des participants va apparaître sur la droite de l'écran.
 - En bas de cette liste vous pourrez cliquer sur «lever la main».
- **Lorsque l'animateur vous donne la parole, elle autorise l'activation de votre micro. Veillez à ce que votre micro soit activé.**
- **Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.**
- **Lorsque vous avez terminé votre intervention, veillez à couper votre micro.**



Webinaire urbain

Présentation de la démarche d'évaluation socioéconomique et environnementale du projet PariSanté Campus

Louis Guillet, Judith Lefebvre du Preÿ, Damien Bescheron, Julie de Brux
19 octobre 2021

Sommaire



- Qui sommes nous ?
- Pourquoi évaluer les impacts socioéconomiques et environnementaux de PariSanté Campus ?
- Méthodologie de l'évaluation socioéconomique
- Application au cas de PariSanté Campus
- Zoom sur quelques impacts



CITIZING

- Cabinet **indépendant** d'études et de conseil créé en 2015
- Il déploie ses expertises pour s'assurer que **les projets publics soient utiles, créateurs de valeur sociale, respectueux de l'environnement et sobres** pour les finances publiques.
- Une participation active au **comité d'experts de l'évaluation piloté par France Stratégie**, et à tous ses groupes de travail thématiques.
- CITIZING possède des **références en évaluation** de projets d'investissement dans les domaines de **l'éducation supérieure et de la recherche** (ex. Création du campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord), **de la santé** (ex. Regroupement des formations sur le site de la nouvelle faculté de Sciences de Nantes), et des **politiques publiques** (ex. évaluation de la politique sociale de maintien à domicile des personnes âgées).



Evaluer les impacts
socioéconomiques de
PariSanté Campus ?

L'évaluation socioéconomique

Une aide à la décision pour éviter les projets coûteux et peu utiles pour la collectivité



L'obligation d'évaluer en France

Article 17 de la LPFP du 31 décembre 2012 et décret 2013-1211 du 23 décembre 2013

« Les **projets d'investissements civils financés par l'Etat**, ses établissements publics, les établissements publics de santé ou les structures de coopération sanitaire **font l'objet d'une évaluation socio-économique préalable**. Lorsque le montant total du projet et la part de financement apportée par ces personnes excèdent des seuils fixés par décret, cette évaluation est **soumise à une contre-expertise indépendante préalable**.

Le Gouvernement transmet au Parlement les évaluations et les contre-expertises mentionnées au premier alinéa. »



Méthodologie de
l'évaluation
socioéconomique

Principes méthodologiques de l'évaluation socioéconomique

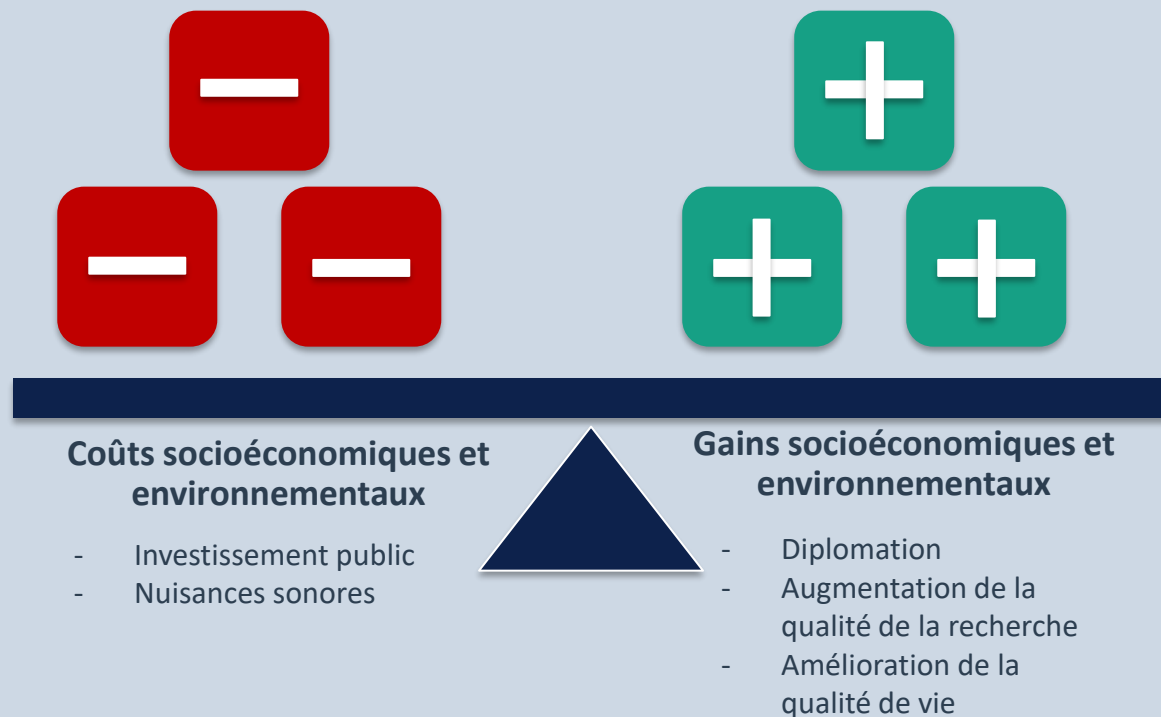
Au-delà du coût d'une opération, quel est le **retour sur investissement économique, social et environnemental** du projet ?

L'évaluation socioéconomique, deux spécificités :

- Expression des coûts et bénéfices dans une unité commune, l'unité monétaire = **monétarisation**
- Evaluation en différentiel : coûts et bénéfices avec projet vs. coûts et bénéfices sans le projet (**contrefactuel**)

Les indicateurs calculés :

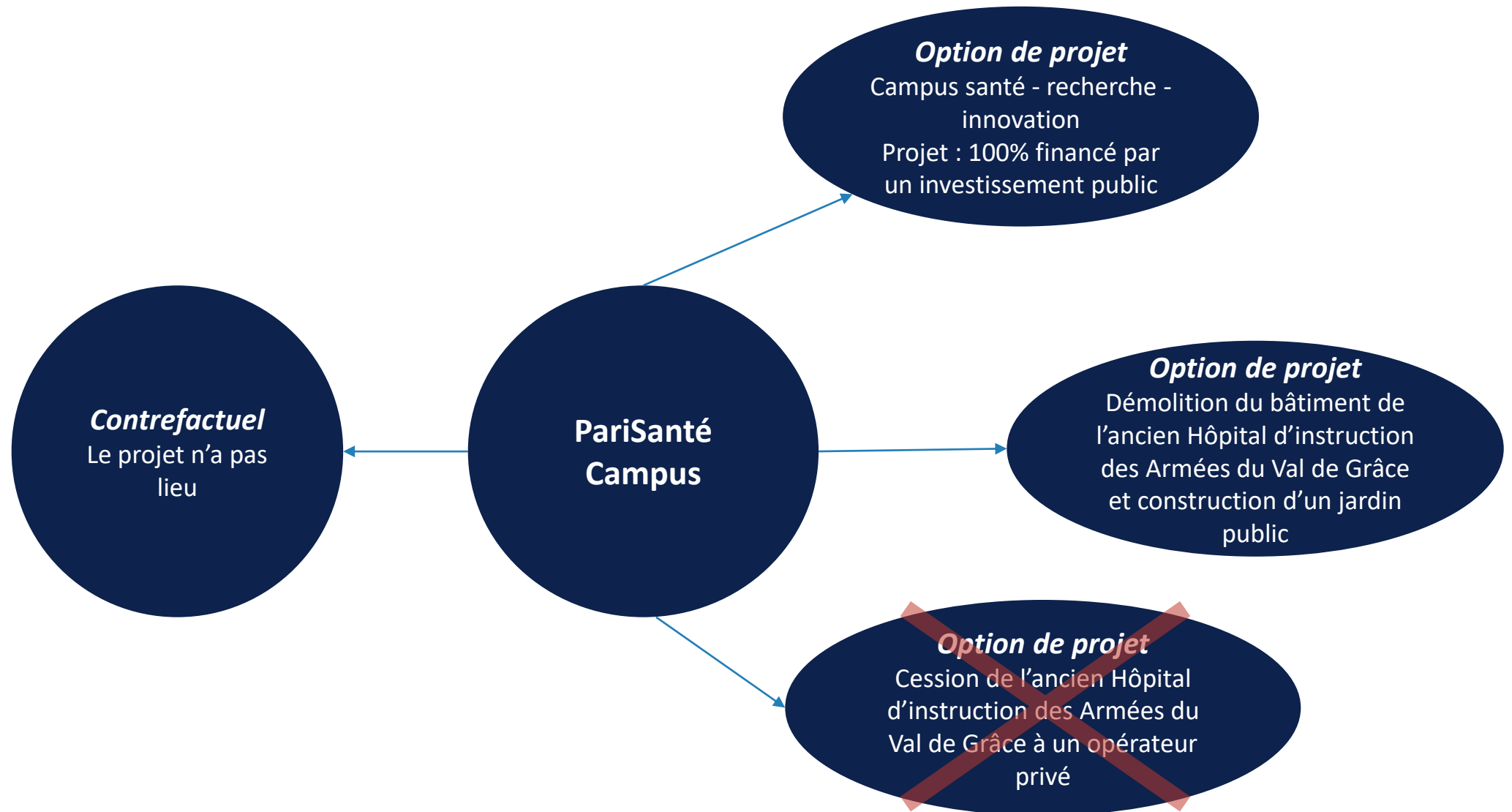
- **Valeur Actualisée Nette (VAN)** socioéconomique : ensemble des gains socioéconomiques – coûts socioéconomiques
- **R.O.I socioéconomique** : ratio bénéfices / coûts socioéconomiques



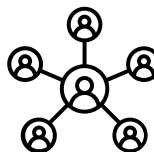


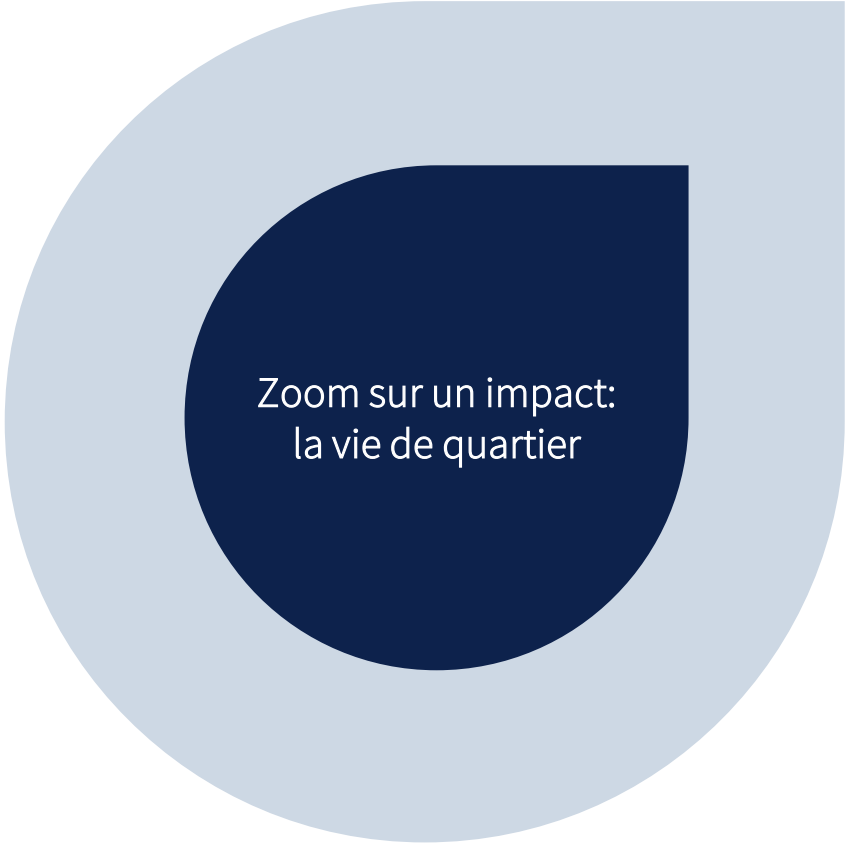
Application au cas de
PariSanté Campus

La démarche d'évaluation de PariSanté Campus, oui mais par rapport à quoi ?



Vue générale des impacts

Type	Impacts	
 Sociétal	 Recherche	➤ Augmentation du volume et de la qualité de la recherche scientifique (publications, brevets, etc.) ➤ Dépenses de santé évitées ➤ Augmentation des années de vie en bonne santé ➤ Coûts évités d'accès aux technologies ➤ Amélioration de l'attractivité et du rayonnement de la recherche française
	 Ens. Sup.	➤ Augmentation du nombre d'élèves diplômés ➤ Augmentation de la valeur du diplôme
	 Qualité de travail	➤ Amélioration de la qualité de vie au travail ➤ Gain / perte de temps de transport
	 Insertion urbaine	➤ Nuisances sonores en phase travaux ➤ Amélioration esthétique du site ➤ Amélioration de la qualité de vie : accès à un jardin et offre supplémentaire d'espaces pour les associations de quartiers ➤ Développement économique du quartier : augmentation du chiffre d'affaire des commerces et création d'emplois
	 Economique	➤ Création d'entreprises innovantes (start up, scale up, etc.) ➤ Amélioration du taux de survie des entreprises créées ➤ Augmentation du chiffre d'affaire des entreprises installées sur PSC → création d'emplois ➤ Accélération de l'insertion dans l'emploi des étudiants
Environnemental 		➤ Emissions de gaz à effet de serre en phase travaux ➤ Diminution des émissions de gaz à effet de serre : amélioration de l'efficacité thermique et énergétique
Financier 		➤ Coût du projet ➤ Evolution des charges de fonctionnement et d'entretien pour les utilisateurs publics



Zoom sur un impact:
la vie de quartier

Vie de quartier



Quels mécanismes ?

- Arrivée en 2029 de chercheurs, d'agents administratifs, de salariés et d'étudiants, ainsi que des visiteurs
- Consommation dans les commerces de proximité (boulangeries, supérettes, etc.) pour leur repas ou pour tout autre achat.
- **Ces dépenses viendront stimuler l'économie locale** et la vie du quartier.



Quelle ampleur ?

- **PariSanté Campus :**
 - Présence des militaires jusqu'en 2024
 - Présence de plus de 3 000 postes de travail, de près de 1 900 étudiants à partir de début 2029 et de près de 900 visiteurs par jour en moyenne
- **Santé-Recherche-Innovation :**
 - Présence de 3 000 postes de travail à partir de fin 2025
- **Contrefactuel ou construction d'un parc :**
 - Militaires de l'opération Sentinelle présents jusqu'à fin 2024

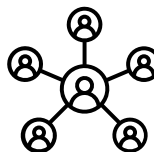


Quel résultat ?

Impact sur le quartier

- Dépense journalière moyenne
 - Valeur ajoutée générée
 - Emplois nets créés

Vue générale des impacts

Type	Impacts	
 <i>Sociétal</i>	 Recherche	➤ Augmentation du volume et de la qualité de la recherche scientifique (publications, brevets, etc.) ➤ Dépenses de santé évitées ➤ Augmentation des années de vie en bonne santé ➤ Coûts évités d'accès aux technologies ➤ Amélioration de l'attractivité et du rayonnement de la recherche française
	 Ens. Sup.	➤ Augmentation du nombre d'élèves diplômés ➤ Augmentation de la valeur du diplôme
	 Qualité de travail	➤ Amélioration de la qualité de vie au travail ➤ Gain / perte de temps de transport
	 Insertion urbaine	➤ Nuisances sonores en phase travaux ➤ Amélioration esthétique du site ➤ Amélioration de la qualité de vie : accès à un jardin et offre supplémentaire d'espaces pour les associations de quartiers ➤ Développement économique du quartier : augmentation du chiffre d'affaire des commerces et création d'emplois
	 Economique	➤ Création d'entreprises innovantes (start up, scale up, etc.) ➤ Amélioration du taux de survie des entreprises créées ➤ Augmentation du chiffre d'affaire des entreprises installées sur PSC → création d'emplois ➤ Accélération de l'insertion dans l'emploi des étudiants
<i>Environnemental</i> 		➤ Emissions de gaz à effet de serre en phase travaux ➤ Diminution des émissions de gaz à effet de serre : amélioration de l'efficacité thermique et énergétique
<i>Financier</i> 		➤ Coût du projet ➤ Evolution des charges de fonctionnement et d'entretien pour les utilisateurs publics

Échanges avec le public

- **Levez la main :**
 - Cliquez sur «participants» ou sur «réactions» en bas, dans la barre d'outils.
 - La liste des participants va apparaître sur la droite de l'écran.
 - En bas de cette liste vous pourrez cliquer sur «lever la main».
- **Lorsque l'animateur vous donne la parole, elle autorise l'activation de votre micro. Veillez à ce que votre micro soit activé.**
- **Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.**
- **Lorsque vous avez terminé votre intervention, veillez à couper votre micro.**





GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCLUSION



**parisante
campus**

Brigitte FARGEVIEILLE

Garante de la concertation

PariSanteCampus@garant-cndp.fr

Antoine TESNIERE

Directeur de PariSanté Campus



**parisanté
campus**



Vincent MOTYKA

MESRI



**parisante
campus**

Conclusion

Les prochains rendez-vous

- **Café scientifique sur les projets de recherche, 21 octobre** (19h – 21h), Salle de conférence de l'ESPCI (6/12 rue Jean Calvin, 75005 Paris)
- **Rencontre de proximité, 30 octobre** (9h-12h), marché de Port-Royal
- **Rencontre de proximité, 4 novembre** (9h-12h), marché de Port-Royal

Merci de votre participation !

